PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école** Alberte-Melançon du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mardi **17 décembre 2024 à 18h30**

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Madame Stéphanie Côté – Directrice Monsieur Benoit Chatelois – Parent Monsieur Julien Ouvrard – Parent Madame Cindy Clément - Parent Monsieur Thomass Gabriel Richie-Bürger - Parent Madame Marie-Josée Bourque - Enseignante Madame Alex-Ann Beauregard-Smith – Enseignante Madame Marie-Constance Rouleau– Technicienne service de garde
ÉTAIENT ABSENTES :	Madame Vanessa Prince-Perras - Parent
SUBTITUT :	Madame Carlie Raymond-Giasson – Parent Madame Mélissa Aubert – Parent Madame Jade Bessette – Enseignante Madame Camille Savard - Enseignante

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique;* tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Julien Ouvrard, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Ordre du jour

Résolution 2024-12-17 (CÉ-10)

L'ordre du jour est lu par monsieur Julien Ouvrard. Madame Côté demande à ajouter les points suivants :

- Il est proposé par Choisissez un élément., et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal – CÉ du 19 juin 2024

Résolution 2024-12-17 (CÉ-11)

Aucune modification n'a été apportée.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'adoption du procès-verbal soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption

4.1 Cabanon – Cabanons Boyer

Résolution 2024-12-17 (CÉ-12)

Madame Côté a fait parvenir aux membres du conseil d'établissement les trois soumissionnaires pour le cabanon et, dans le respect des encadrements financiers, le plus bas soumissionnaire a été pris, Cabanons Boyer. Le tout a été adopté par courriel le 11 novembre 2024.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'adoption de donner le contrat pour la construction du cabanon à l'entreprise Cabanons Boyer soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Transfert du fond à destination spéciale – demande de l'enseignante de deuxième année (suivi des projets déposés au CÉ en 2023-2024)

Résolution 2024-12-17 (CÉ-13)

Madame Côté présente la demande de madame Jade Bessette, enseignante de deuxième année, celle-ci n'avait pas présenté de projet en 2023-2024 pour répondre à un besoin chez ses élèves en lien avec le fond à destination spéciale. Madame Bessette souhaite faire l'acquisition de livres de premier lecteurs (300$) et des jeux pour travailler la lecture et la grammaire (500$). Les enseignantes du premier cycle, madame Alex-Ann Beauregard-Smith et madame Jade Bessette, désirent faire l'acquisition d'une trousse d'évaluation de la lecture, pour un montant de 199$. Madame Côté demande au conseil d'établissement l'adoption d'un transfert du fond à destination spéciale pour les demandes des enseignantes pour un montant de 1000$.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'adoption du transfert de 1000$ du fond à destination spéciale pour l'achat de matériel pédagogique et didactique, soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Plan de lutte et violence à caractère sexuel

Résolution 2024-12-17 (CÉ-14)

Madame Côté présente le nouveau format du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Nous devons ajouter une nouvelle section, les violences à caractères sexuels, conformément aux changements apportés à la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 75.1) à notre plan de lutte. Les modifications ont été apportés au plan de lutte dans le nouveau canevas. Madame Côté présente les différents éléments. L'ensemble du personnel a à suivre une formation obligatoire. Les membres du personnel ont été consultés.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Demande de transfert du fond à destination spéciale pour l'achat de matériel pour l'organisation du cabanon, achat de tablettes et de crochets, pour un montant maximal de 1000$.

Résolution 2024-12-17 (CÉ-15)

Madame Côté demande au conseil d'établissement un montant de 1000$ maximum pour permettre l'organisation du cabanon afin de maximiser le rangement.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'adoption du transfert du fond à destination spéciale du montant nécessaire à l'achat de matériel pour permettre l'organisation du cabanon, pour un maximum de 1000$, soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbations

5.1 Sortie au cinéma des élèves de la 6e année le 27 novembre 2024.

Résolution 2024-12-17 (CÉ-16)

Madame Côté a demandé par courriel l'adoption de la sortie pour les élèves de la 6e année au cinéma le 11 novembre 2024.

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que la sortie soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Sortie à L'Estacade pour les élèves de la 6e année le 8 novembre 2024

Résolution 2024-12-17 (CÉ-17)

Madame Côté a demandé au conseil d'établissement par courriel le 31 octobre

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que les élèves puissent participer à l'activité soit approuvée telle que proposée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Sortie à L'Estacade pour les élèves de la 4e année le 15 janvier 2025

Résolution 2024-10-08 (CÉ-18)

Madame Côté présente l'activité offerte gratuitement par le centre de Plein-Air L'Estacade à l'ensemble des élèves de la 4e année du centre de services scolaire des Hautes-Rivières : Ensemble contre l'intimidation

- Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que les élèves puissent participer à l'activité soit approuvée telle que proposée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Contenues en orientation scolaire et professionnelle.

Résolution 2024-12-17 (CÉ-19)

Madame Côté présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle abordés en 5e et 6e année

➢ Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que les contenus en orientation scolaire et professionnelle soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Utilisation du gymnase par la municipalité

Résolution 2024-12-17 (CÉ-20)

Madame Côté demande l'approbation du conseil d'établissement pour que la municipalité puisse utiliser le gymnase de l'école les lundis pour une activité de zumba et les mercredis pour une activités de yoga pour la session d'hiver 2025.

➢ Il est proposé par : Choisissez un élément.

Que l'utilisation du gymnase par la municipalité soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations :

6.1 Montant de la levée de fonds de Kandju.

Madame Côté informe les membres du conseil d'établissement que la levée de fonds de Kandju a rapporté à l'école un montant 2620,40$

6.2 Révision budgétaire

Madame Côté présente le budget révisé et informe que le budget est en équilibre.

6.3 Mesures dédiées et protégées

Résolution 2024-12-17 (CÉ-20)

Madame Côté confirme au conseil d'établissement le montant des mesures dédiées et protégées reçu.

6.4 Remboursement par le centre de services scolaire de l'achat du champ libre avec le fond à destination spéciale.

Madame Côté informe le conseil d'établissement que le centre de services procédera à un remboursement en partie de l'achat du champ libre, car lors de notre achat nous avons acheté un matériel trop performant pour les installations que nous avions. Donc

le CSS nous a échangé pour un champ libre qui correspondait à nos besoins et nos infrastructures.

6.5 Montant Marché de Noël

Madame Côté informe le conseil d'établissement que le marché de Noël a rapporté un montant d'environ 12 000$

6.5 Don de 3000$ de la caisse populaire Desjardins

Madame Côté informe le conseil d'établissement que madame Eliane Meier a soumis un projet à la fondation Desjardins pour l'achat de trois ordinateurs pour nos élèves ayant des besoins d'utilisation d'un ordinateur en attendant que la mesure 30810 soit accordée en 6e année. Madame Côté informe le conseil d'établissement qu'une requête à été faite pour avoir des conseils sur les systèmes à acheter.

7. Consultation

Aucun point de consultation

8. Remerciements

8.1 Des remerciements seront transmis au Club Optimiste pour leur soutien dans divers projets et réalisation pour les élèves de notre école.

8.2 Des remerciements seront transmis à madame Carmen Caya, madame Sylvie Desmarais et madame Lorraine Paradis, car elles viennent à l'école sur une base régulière pour recouvrir nos livres en remplacement de madame Angèle Robert retraitée.

8.3 Des remerciements seront transmis au centre d'action bénévole de la Frontière qui nous fournisse des collations et des repas pour nos élèves dans le besoin.

9. Mots du service éducatif de garde en milieu scolaire

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

10. Mot des enseignants

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

11. Mot de l'organisme de participation des parents

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

12f. Varia

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 2025-02-18 à 18h30.

15. Levée de la séance

Résolution 2024-12-17 (CÉ-20)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

- Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

QUE la séance soit levée à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____	_____
Présidente du CÉ	**La direction**